

## \* NOUVELLES / ÉVÉNEMENTS \*

- \* **Le jeudi 19 octobre 2006 : Dîner Conférence** de l'AQDR L'Islet-Nord.  
Lieu : Restaurant St-Jean, au 27, De Gaspé Ouest, St-Jean-Port-Joli.  
Sujet : «*En fin de vie... prendre soin d'un proche dans le respect de la dignité humaine*»  
Conférencier : Michel Talbot, pasteur paroissial de St-Jean-Port-Joli.
- \* **Le 6 décembre 2006**, anniversaire de l'adoption de la «*Déclaration universelle des droits de l'homme*» par les Nations Unies, il y aura remise du **Prix Droits et Libertés**. Vous pouvez soumettre une candidature, soit une personne ou un groupe oeuvrant pour la défense des droits et libertés. Date limite d'inscription le 13 octobre 2006.  
Information : 1800 361-6477 Courriel : carole.fiset@cdpdj.qc.ca Web : www.cdpdj.qc.ca

### Conseil d'administration 2006-2007 :

<b>Présidente :</b> Colette St-Onge 247-5246	<b>Vice-Présidente :</b> Alberta Gagnon 598-6959
<b>Secrétaire-Très. :</b> Marcelle J.-Deschênes 247-5981	
<b>Administrateurs :</b> Annette Bélanger 598-7207	Estelle Pelletier 598-7038
Pauline Bélanger 598-3878	Julien Bélanger 598-6254

**Responsable du Bulletin :** Colette St-Onge 247-5246

**Collaboratrices :** Alberta Gagnon 598-6959 Jacqueline Caron-Kirouac 247-5397

**Collaboration spéciale :** Député Paul Crête, 66, rue du Palais-de-Justice, Montmagny (Qc) G5V 1P5

**Site Internet :** www.aqdr.org/sections.php **Courriel:** aqdr.lislet@videotron.ca

Nous aimerions recevoir vos commentaires et suggestions.

## \* CONFÉRENCE D'OCTOBRE \*

### \* *En fin de vie... prendre soin,* dans le respect de la dignité humaine \*

La Chambre des Communes sera invitée à se prononcer sur un projet de loi visant à autoriser, à certaines conditions, l'aide au suicide assisté et l'euthanasie. Les tribunaux, pour leur part, ont occasionnellement à se prononcer sur la portée criminelle de gestes posés par des proches pour mettre fin à la vie de personnes souffrantes.

Dans ce contexte, il est important de mettre en lumière la responsabilité de chacun, et de la société, face à la personne qui s'approche de la mort. Les évêques du Québec ont choisi d'agir en offrant à notre réflexion le document en titre. Notre conférencier viendra nourrir notre réflexion sur ce sujet qui nous touche au plus profond de nous-mêmes.

Pour nous donner un avant-goût, je vous invite à méditer cette réflexion, tirée de la brochure en titre publiée par l'Assemblée des évêques catholiques du Québec, 2005 :

« *L'acharnement thérapeutique traduit une perte du sens de la mort alors que l'euthanasie et l'aide au suicide révèlent une perte du sens de la vie.* »

## L'Arbre et ses Racines

\* L'ISLET et ses environs \* Bulletin mensuel 10 \* Octobre 2006

**AQDR L'Islet-Nord**

**Association québécoise de défense des droits  
des personnes retraitées et préretraitées**

### \* MOT DE LA PRÉSIDENTE \*

#### « LA DURÉE »

Dans la foulée du thème de *la rentrée*, poursuivons notre réflexion en abordant notre sujet par « *la durée* ». Dans cette période d'évolution de notre société où on valorise le *nouveau*, le *court terme*, le *jetable*, donc le *changement rapide*, voir «*effréné*», voilà qu'elle se retrouve, cette société, avec une population de plus en plus avancée en âge, donc qui *dure*. Quel paradoxe!

Que se passe-t-il? Je suis de celle qui pense que tout finit par trouver son point d'équilibre dans la nature. Ainsi ne faisons-nous pas contre poids, par notre âge, à cette frénésie du court terme? D'abord nous *durons*. Puis nous nous *souvenons*.

Ce qui manque cruellement aux jeunes générations c'est la mémoire. Ces jeunes se fient à la mémoire de l'ordinateur, de la calculatrice, de l'agenda. Notre société actuelle s'enracine dans son passé. Elle n'est pas le fait d'une naissance spontanée sans pérennité. Les valeurs de *durée* que nous portons nous renvoient à la famille, à la paroisse, à la municipalité ou la ville et au pays auxquels nous appartenons et que nous avons bâtis.

Nous avons le devoir de mémoire. Soyons présents, faisons entendre notre voix dans les grands enjeux éthiques et moraux. Participons aux débats tant sociaux, économiques que politiques. Semons à nouveau, à pleines mains, notre savoir empreint de sagesse, notre expérience enracinée dans la terre et notre foi dans l'avenir. Réinventons de nouvelles solidarités afin de bâtir, tous ensemble, cet *AVENIR*.

Colette St-Onge

## \* LE JARDIN DE LA MÉMOIRE \*

### \* JE VAIS VOUS RACONTER... \*

Après l'euphorie de la Naissance de la Section L'Islet-Nord, à l'automne 1987, vient l'hiver de la survie. Nous devons trouver des membres et de l'argent pour vivre et croître. L'AQDR provincial nous a fait un don de 100\$ pour « *sonner les cloches du baptême* », maintenant il est temps de faire appel aux sources gouvernementales et organismes d'aide. Des démarches sont faites auprès du député provincial, M. Gauvin, et à Centraide Pascal-Taché ( *Et Le voilà notre lien d'attachement!* ) Pour faire ma part, j'offre de préparer un souper bénéfique. Les membres amenaient de nouveaux membres qui bénéficiaient d'une entrée gratuite. On attirait les gens en les mettant en «*appétit*». Pour augmenter nos membres et nous faire connaître, on avait déjà un partenaire en publicité, le journal l'Attisée, en la personne de Mme Victoire Lévêque. Le «*bouche à oreille*» fera le reste. ( À suivre )

Alberta Gagnon

## \* VOS DROITS \*

### Une première (1<sup>ière</sup>) au Gouvernement provincial *Loi constituant le ministère des Aînés, le 15 juin 2006*

L'Assemblée nationale a inscrit, dans une loi, les fonctions et les responsabilités du gouvernement concernant les personnes âgées.

En résumé :

1. Promouvoir les aspects positifs du vieillissement et susciter la participation de la population à l'encontre des préjugés et stéréotypes associés à l'âge.
2. Promouvoir le développement de liens intergénérationnels.
3. Sensibiliser les instances nationales, régionales et locales aux besoins liés au vieillissement et soutenir leurs actions.
4. Encourager la mise en place de services répondant à leurs besoins et intérêts.

Source : Lettre de Carole Théberge, ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine.

## \* CHRONIQUE \*

### \* Le RÔLE ou MANDAT d'un Intervenant social \* *Clientèle en perte d'autonomie*

#### 1. Aider les personnes en perte d'autonomie

Leur permettre d'acquérir les compétences et les ressources dont elles ont besoin pour améliorer leur fonctionnement en société.

1. Prendre contact avec la personne et tenter d'établir un lien de confiance.
2. Évaluer les besoins psychologiques ou sociaux.
3. Élaborer un plan d'intervention en fonction de ses besoins, de ses attentes et des services offerts.
4. Offrir des rencontres ponctuelles ou un suivi.

#### 2. Supporter la famille ou les proches signifiants

1. Faire la prise de contact.
2. Voir avec la famille ou les proches leurs besoins dans la situation actuelle.
3. Faciliter les échanges d'informations utiles pour la personne en perte d'autonomie.

Différents services sont offerts aux personnes en perte d'autonomie, aux adultes en phases préterminale ou terminale, aux convalescents, aux proches aidants et aux familles en difficulté. Que ce soit pour leur permettre de continuer de vivre dans leur milieu naturel avec le support requis ou pour leur offrir un milieu de vie substitut confortable.

*Vous pouvez, sans hésitation, faire appel au CSSS (CLSC) près de chez-vous.*

---

**La Présence :** « Si on veut transmettre quelque chose dans cette vie, c'est par la Présence bien plus que par la langue et par la parole. La parole doit venir à certains moments, mais ce qui instruit et ce qui donne, c'est la Présence. C'est elle qui est silencieusement agissante. »  
Christian Bobin *La Grâce*

## \* ANNIVERSAIRES DU MOIS \*

### ANNIVERSAIRES DE NAISSANCE

#### SEPTEMBRE

\* Brigitte Bernier \* Lucie Caron \* Rollande Caron \* Laura Gamache  
\* Marcelle C.-Bélanger \* Louise Fournier \* Estelle Pelletier

#### OCTOBRE

\* Françoise Ancil \* Claudette Caron \* Georgine Frigault \* Rose-Ange Leclerc  
\* Germaine Ancil \* Lucille Caron \* Jeanne-D'Arc Gagnon \* Clémence Ménard  
\* Maurice Bertrand \* Rose-Aimée Deschênes \* Yvon Garneau \* Françoise Robichaud  
\* Joseph Bélanger \* Rita Desrosiers \* Marcel Guay \* Raphaël Roy

## \* RECETTE D'ALBERTA \*

### POUDING AU PAIN AUX POMMES

#### Ingrédients :

4 pommes lavées non pelées ¼ tasse eau sucrée ou jus de pomme  
4 tranches de pain

**Mélange :** ½ tasse cassonade 3 c. à tab. beurre 1 c. à thé cannelle (au goût)

1. Enlever le cœur de chaque pomme, en les gardant entières.
2. Entailler légèrement la pelure (environ 2 po.) pour éviter qu'elles éclatent.
3. Remplir du mélange de cassonade.
4. Beurrer une plaque à biscuits.
5. Placer les tranches de pain sur la plaque, puis une pomme sur chaque tranche de pain.
6. Arroser d'un peu d'eau sucrée ou de jus de pomme.
7. Cuire au four, à 350<sup>0</sup> F, environ 30 minutes. À mi-cuisson, arroser au besoin.

Servir avec du sirop d'érable ou une sauce caramel de votre choix. *Bon appétit !*

## \* PÉRONISME / MOT D'ENFANT \*

\* Jean Perron disait : « Je m'en suis rappelé hier comme si ça me serait arrivé demain. »

**L'expression juste :** « Je m'en rappelle comme si c'était hier. »

**Le Sens :** Retrouver le souvenir clair de quelque chose qui est arrivée voilà longtemps.

\* **Mot d'enfant :** Mon petit-fils de sept ans venait de dire une grosse bêtise.

-- « Il faut tourner sa langue sept fois dans sa bouche avant de parler », lui dis-je.

– « Oui, grand-maman, je sais. J'ai déjà essayé, mais après, je ne me souvenais plus ce que je voulais dire! »

---

« Si la jeunesse est la plus belle des fleurs,  
La vieillesse est le plus savoureux des fruits. »  
Anne Sophie Swetchine